16/2024

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 22/03/2024 Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 044-214400756-20240314-23_2024-DE

Nombre de conseillers en exercice14 présents.....9 votants......10 L'an deux mil vingt-quatre, le QUATORZE MARS à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 6 mars 2024

PRÉSENTS:

LALLOUÉ Jean-Marc

GUILLEMOT Tatiana

LE BOULER Cédric

CHIRADE Brigitte

GRIMAUD Sylvie

BOMMÉ Jean-Paul

MARTIN Yves

RAIMBAUD Nellv

HUGRON Dominique

ABSENTS EXCUSÉS: PIERRISNARD Béatrice (pouvoir à GUILLEMOT Tatiana); HAMON Sylvain; RIOTTE Sandrine;

DUMARCHÉ Jérémy

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUTERTRE Thomas SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LE BOULER Cédric

OBJET:

23/2024

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE

La commission santé a défini en lien avec les professionnels de la commune, les besoins en matière de locaux pour les professionnels de santé.

Cette réflexion a abouti au projet de construction d'une maison médicale avec 5 locaux de consultation et possibilité d'une extension future. L'étude de faisabilité chiffre à 563 000 € HT ce projet de construction (hors VRD et espaces verts).

Pour pouvoir réaliser ce projet, il est désormais nécessaire de sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir la proposition du bureau d'études « Quadra architectes » basé à Orvault d'un montant forfaitaire de 39 973 € HT.
- AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,

Jean-Marc LALLOUE